Envoyé en préfecture le 25/04/2023
Reçu en préfecture le 25/04/2023
Publié le 25/04/2023
ID : 026-200090629-20230413-CA_2022-BF

Eau Potable
Syndicat Intercommunal
Valloire - Galaure

Département de la Drôme

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Nombre de Conseillers	
Afférent au Syndicat	42
En exercice	42
Présent	23
Votant	30

Date de convocation : 06/04/2023

Approbation du Compte Administratif 2022

Délibération n°06-2023

Séance du 13 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois, le treize avril, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à 18 heures 30 en session ordinaire à la salle des Fêtes de Mureils sous la présidence de M. David BOUVIER.

Présents : David BOUVIER, Pascal BRUNET, Yves CHAREYRE, Mickaël CHAZALON, Agnès CHRIST, Norbert COQUERAY, Denis COURMONT, Marin DERNAT, Gérard ESCOFFIER, Max FIGUET, Pierrick FRIZE, Jean-Rémi FROGET, Patrick GAUTHIER, Alain LACROIX, Ludovic LACROIX, Yves MONNIER, Ludwig MONTAGNE, Gilles MORGUE, Gilbert MOUNIER-VEHIER, Alain NOIR, Patrice REBOULLET, Philippe RIGNOL et Jean-Marc ROZIER.

Excusés et absents : Armelline AUDRIEU, Céline BLAIN, Romain BOITEL, André BOUILLY, Thierry DESSERTENNE, Anthony DOSSARD, François FAURE, Claude FOUREL, Romaric FOURT, Alexandre GUILLIEN, Hervé JACQUET, Agnès MARGIRIER, Ludovic ROBERT, Lilian ROBIN, Cédric ROUSSELLET, Didier SAPET, Stéphane SARRAZIN, Stéphanie SEVENIER et Daniel SIRERA

Pouvoirs : Armelline AUDRIEU donne pouvoir à M. Patrice REBOULLET, Céline BLAIN donne pouvoir à M. Norbert COQUERAY, André BOUILLY donne pouvoir à M. Pascal BRUNET, François FAURE donne pouvoir à M. Pierrick FRIZE, Alexandre GUILLIEN donne pouvoir à M. Max FIGUET, Agnès MARGIRIER donne pouvoir à M. Jean-Marc ROZIER, Didier SAPET donne pouvoir à M. David BOUVIER

Le Comité Syndical, réuni sous la présidence de M. Jean-Marc ROZIER, 1ier Vice-Président, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2022 dressé, après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice considéré,

1/ lui donne acte de la présentation du Compte Administratif 2022,

2/ constate les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3/ reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4/ arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-après :

LIBELLE	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit (1)	Recettes ou Excédents (1)	Dépenses ou Déficit (1)	Recettes ou Excédents (1)	Dépenses ou Déficit (1)	Recettes ou Excédents (1)
Résultats reportés		34 352,29		2 717 068,68		2 751 420,97
Opération de l'exercice	1 157 439,15	1 745 461,95	2 022 611,96	1 298 934,34	3 180 051,11	3 044 396,29
TOTAUX	1 157 439,15	1 779 814,24	2 022 611,96	4 016 003,02	3 180 051,11	5 795 817,26
Résultats de clôture		622 375,09		1 993 391,06		2 615 766,15
Restes à réaliser			944 980,00	297 000,00	944 980,00	297 000,00
TOTAUX CUMULES		622 375,09	944 980,00	2 290 391,06	944 980,00	2 912 766,15
RESULTATS DEFINITIFS		622 375,09		1 345 411,06		1 967 786,15

Fait et délibéré au jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Président,
David BOUVIER

SYNDICAT INTERCOMMUNAL EAU POTABLE VALLOIRE - GALAURE